

les autres honorables députés, tout particulièrement avec celui de Peel, que le ministre voie à ce que les soldats voyagent gratuitement pour aller rendre visite à leurs parents avant de s'embarquer.

M. ADAMSON: Je tiens simplement à appuyer cette proposition pour les soldats qui sont à la veille de s'embarquer pour aller outre-mer. En Grande-Bretagne, les soldats canadiens ne payent pas leur place sur les trains quand ils sont en congé spécial, quelque soit l'endroit du Royaume-Uni où ils veulent se rendre. Je crois que c'est là une excellente proposition, car un tel voyage gratuit permet à nos troupes d'outre-mer de visiter l'Ecosse et les autres parties de l'Angleterre qu'ils ne pourraient autrement connaître. Je suppose que le gouvernement canadien acquitte leur billet de passage. Je propose que dans le cas d'un congé spécial ou d'un congé accordé à la veille du départ (outre-mer, le congé annuel est appelé congé spécial) le transport gratuit soit accordé. A mon avis, un pas dans la bonne direction a été fait quand on a réduit considérablement le prix des billets, mais je suis sûr que les autorités jugeront avantageux, du moins au point de vue du moral, d'accorder le transport gratuit.

En ce qui concerne le service sur les trains, j'ai voyagé durant la guerre actuelle sur des trains de soldats, allant au port d'embarquement ou en revenant, et j'ai constaté que le service était bien organisé et bien satisfaisant. Chaque fois que j'ai voyagé, on ne pouvait sûrement pas trouver à redire aux voitures, à l'organisation des chemins de fer, aux repas et le reste. Mais il s'agissait uniquement de trains conduisant aux points d'embarquement.

Voici un autre point, d'ordre secondaire celui-ci. On a remarqué que bon nombre de soldats de retour d'outre-mer arrivaient au pays sans le sou. On leur accorde une allocation, une solde ou une avance de solde de deux livres sterling pendant leur séjour au dépôt de transport des hommes en non-activité de service ou au moment de leur départ.

L'hon. M. LaFLÈCHE: Le jeu de la couronne et de l'ancre!

M. ADAMSON: Ce qui arrive, c'est que ces deux livres ont bien vite passé en bière ou en...

L'hon. M. POWER: ...ou aux cartes.

M. ADAMSON: Oui; soit parce qu'ils ne savent pas jouer soit par malchance ordinaire. En tous cas, à son arrivée au pays, le soldat est sans le sou. Qu'on lui donne de l'argent, très bien; mais, au lieu de lui donner du

sterling, qu'on lui donne \$10 en monnaie canadienne qu'il ne peut dépenser en Angleterre. Ainsi il lui en restera encore un peu à son arrivée à Montréal.

L'hon. M. POWER: Que fera-t-il sur le bateau? L'argent canadien ne se joue pas aux cartes?

M. ADAMSON: Un peu plus difficilement. Les mêmes facilités et l'espace manquent et il y a peu ou pas de bière.

Mme CASSELMAN: Cette question du transport me semble intéresser tout particulièrement l'Alberta. Nous sommes un peu au centre et nos soldats, et en particulier nos marins, sont souvent déplacés d'un littoral à l'autre. Or, pour revenir en Alberta, les billets de chemins de fer coûtent très cher. S'il est impossible d'accorder le transport gratuit, ne pourrait-on pas au moins fixer un plafond aux prix des billets de chemins de fer, afin que si le prix du billet dépasse un certain montant, le Gouvernement en paie une partie? On diminuerait ainsi considérablement les difficultés qu'éprouvent les citoyens de l'Alberta au moment de leur congé qui précède l'embarquement.

L'hon. M. RALSTON: Mieux vaut, je crois, m'attaquer d'abord au problème le plus ardu, c'est-à-dire au transport gratuit réclamé par tous ceux qui ont pris la parole aujourd'hui. Je ne demanderais pas mieux que de laisser parler mon cœur et de rendre la situation aussi favorable que possible à ce sujet.

Je ne suis pas en mesure pour le moment de faire de promesse au comité sur ce point. Il y a deux ans nous avons conclu cette entente avec les chemins de fer et nous croyions qu'il s'agissait d'une concession appréciable. Nous pensions que cela aiderait grandement les soldats, et il en a été ainsi. Je n'ignore pas que les distances sont considérables et que même le tiers du prix pour un voyage aller et retour constitue une lourde dépense pour le soldat. Cependant, bien que cela ne soit pas frappant, le comité se rappellera que le crédit est fortement majoré, cette année, du fait de l'accroissement de la solde des soldats et des allocations familiales ainsi que des allocations de subsistance. En réalité, les crédits de cette année sont accrus de quelque 45 à 50 millions de dollars à la suite des changements opérés dernièrement à cet égard.

Je ne puis faire de promesse au comité pour le moment au sujet du transport gratuit à l'occasion du congé de départ ou des autres congés. On a suggéré deux mesures moins radicales, la première, c'est que le transport à l'occasion du congé de départ soit gratuit, et l'autre, venant de l'honorable représentante d'Edmonton-Est, que l'on place au